



بذور المواطنة
GRAINES
CITOYENNETÉ

PROGRAMME D'APPUI A LA SOCIETE CIVILE ET A L'INSERTION INTEGRALE DE LA JEUNESSE

Compte-rendu de l'atelier de bilan du 1er AAP Graines de Citoyenneté

Date : jeudi 8 février 2024 de 9h00 à 14h00 GMT

Lieu : en présentiel à Nouakchott

Nombre de participants présents : 22

Nombre de femmes : 15

Nombre d'hommes : 7

Animation : équipe de la coordination nationale du programme Graines de citoyenneté

Objectif : faire un bilan du 1er APP Graines de citoyenneté (fonds Emergence et fonds Consolidation) afin d'améliorer le processus de candidature et les critères de sélection des prochains appels à projets.



1. Contexte de l'activité

Graines de Citoyenneté

Suite à une phase préparatoire (2020-2022) permettant **d'explorer les conditions de mise en œuvre** d'un programme plus global d'appui à la société civile, de renforcement du dialogue entre OSC et pouvoirs publics en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse, deux programmes complémentaires ont vu le jour et seront mis en œuvre par le Grdr et ses partenaires :

- Le **programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Graines de Citoyenneté soutenu par l'AFD regroupant près de 47 partenaires d'Europe et de Mauritanie.**
- Le programme ECOSOC (Emergence et Cohésion pour une Société Civile forte) soutenu par **l'Union européenne** en consortium avec Alianza por la Solidaridad (Alianza) et Ecodev.

Ces deux programmes étant complémentaires, ils donnent vie à **un programme multi-bailleurs d'appui structurant** en Mauritanie, engagé sur les questions de jeunesse, de renforcement de la société civile et de la contribution à un dialogue vertueux société civile/pouvoirs publics :

Graines de citoyenneté

Les actions se dérouleront dans six régions : l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh El Chargui, Nouadhibou, Nouakchott ainsi que dans des pays européens (la France, l'Espagne et la Belgique). *Graines de Citoyenneté* adopte une **approche territoriale** à travers la formalisation d'espaces de concertation appelés noyaux fédérateurs, regroupant OSC, autorités locales et collectivités territoriales, toutes engagées sur les enjeux de jeunesse.

Graines de Citoyenneté c'est des **espaces de paroles, d'échanges et d'intelligence collective permettant aux jeunes d'ici et là-bas de porter leurs voix sur les sujets qui les concernent, et d'élaborer une stratégie de plaidoyer en faveur des jeunes mauritaniennes.** *Graines de Citoyenneté* c'est enfin **l'expérience d'une gouvernance partagée et décentralisée pour une large communauté d'acteurs réunis autour de l'insertion intégrale des jeunes.**

Graines de Citoyenneté, c'est aussi la volonté d'appuyer la montée en compétences des OSC notamment à travers la mise en commun d'un dispositif d'accompagnement technique et financier conséquent à destination des OSC mauritaniennes et des organisations internationales issues de la diaspora (OSIM) menant des actions en Mauritanie. Egalement, ***Graines de Citoyenneté***, c'est un levier pour valoriser les métiers du secteur associatif, encourager le volontariat et faire l'exercice d'un système de démocratie partagée.

Les appels à projets 2023 & processus d'attribution des fonds

La **mise en place du dispositif d'accompagnement technique et financier** (fonds d'appui), **s'est matérialisé par le lancement le 1er septembre 2023, de deux appels à projets (Emergence et Consolidation) destinés aux organisations de la société civile**

mauritaniennes à but social, composées de jeunes ou engagées sur la question de l'insertion intégrale de la jeunesse. Les organisations devaient **soumissionner à travers la plateforme numérique dédiée au programme Graines de Citoyenneté** (<https://assojeunes-mauritanie.portailsolidaire.org/projets/>).

Après une pré-sélection sur critères d'éligibilité réalisée par la Coordination nationale, le comité d'attribution des fonds dont les membres sont externes au programme et ont été choisis par le comité de pilotage du programme a analysé les dossiers. Après la mise en commun des notations et délibérations, tout en tenant compte d'une répartition géographique, le comité d'attribution des fonds a sélectionné **50 projets** sous réserve de la prise en compte des recommandations de ses dont **20 sur le fonds Consolidation et 30 sur le fonds Emergence.**

La Coordination nationale a travaillé par la suite avec les organisations sélectionnées afin de **les appuyer dans la prise en compte de ces recommandations, conditionnant le conventionnement et le versement de la première tranche de la subvention.** Cette activité consiste à faire un premier bilan des appels à projets qui a été lancé le 1er septembre 2023. Il s'agit dans un premier temps **d'analyser avec les personnes invités ce qui a fonctionné dans le premier appel à projets ; ce qui doit être amélioré ; ce qui doit évoluer.** Il ne s'agira pas d'acter des critères d'éligibilité et critères de sélection, mais de **faire le bilan de l'ensemble du processus : communication autour des appels à projets ; accompagnement ; durée de l'instruction ; communication des résultats etc...**

2. Objectifs et résultats attendus de cet atelier bilan

L'atelier bilan avait pour objectifs principaux de :

- **informer les participants** sur l'ensemble du processus des appels à projets (AAP),
- indiquer quelles seront les **prochaines zones ciblées pour les AAP de 2024,**
- détablir un **bilan des premiers appels à projets** sur leur territoire.

3. Méthodologie d'animation

La méthodologie d'animation été construite autour de deux parties distinctes :

- Pour les objectifs 1 et 2, une **présentation PowerPoint en plénière** a été utilisée pour présenter et échanger sur les différentes étapes du processus des premiers appels à projets.
- Pour l'objectif 3, **un travail de réflexion s'est fait en sous-groupes en utilisant la méthode des 3C** : Conserver, Cesser, Créer. Cette approche a aidé à prendre des décisions en identifiant ce qui fonctionne bien et doit être conservé, ce qui doit être arrêté ou modifié, et ce qui doit être créé pour atteindre les objectifs fixés.

4. Un temps de questions / réponses

Après la présentation détaillée du processus d'attribution des fonds, un temps de questions/réponses a permis aux participants de réagir et d'éclaircir certains points et de commencer à recueillir des premières améliorations.

Le Grdr pense-il élargir ses zones d'intervention ?

- ⇒ Ce n'est pas à l'ordre du jour de cette phase qui a déjà permis d'étendre de 3 à 7 territoires. Grainess de Citoyenneté s'inscrivant dans un temps long, il est probable que les zones d'interventions se multiplient sur les prochaines phases (de 2 à 6 ans).

Si une OSC a été sélectionnée au dernier AAP, peut-elle postuler au suivant ?

- ⇒ Oui ce sera possible mais elle ne pourra pas avoir deux projets financés en même temps. De plus ce ne pourra pas être le même projet qui est financé, ou alors ce sera une mise à l'échelle de ce projet en tenant compte des recommandations émises lors de l'évaluation du projet.

Quelles sont les relations entre Grainess de Citoyenneté DC et les PCPA dans d'autres pays (Tunisie, Guinée, etc.) ?

- ⇒ Le programme Grainess de Citoyenneté est un PCPA (Programme-concerté pluri-acteurs). L'équipe entretient des relations avec les précédents PCPA et le PCPA Tunisie toujours en cours.

Un participant a apprécié être associé à l'évolution des procédures et a salué la présence d'une majorité de femmes dans la salle, ce qui n'est pas toujours courant en Mauritanie. Il a trouvé la présentation claire et a remercié Grainess de Citoyenneté pour la transparence. I

Une participante a soulevé avoir rencontré des difficultés avec la plateforme pendant la phase de dépôt. Elle a apprécié l'opportunité de pouvoir joindre une personne de l'équipe pour être accompagnée sur l'utilisation de la plateforme et a été satisfaite d'avoir pu être dépannée.

5. Restitution des deux ateliers

Atelier 1 : thématiques et critères d'éligibilité

Restitution pour les Fonds Emergence

Documents administratifs

Le fait de faire remplir un formulaire type avec des questions précises auxquelles répondre **est perçu comme peu adapté au contexte et un frein pour les initiatives de jeunes**. Les structures souhaiteraient une simplification du formulaire de soumission pour les fonds Emergence.

Pour les rapports d'activités/CR d'activité : il est suggéré d'**envisager des alternatives aux rapports écrits, comme des vidéos ou des rapports photographiques**, pour faciliter leur participation.

Les participants souhaitent aussi que répondre en vidéo soit obligatoire. Il a été suggéré l'utilisation de **Tik Tok pour l'envoi de vidéos**, cet outil étant utilisé par la plupart des jeunes.

L'intégration d'une vidéo sur le formulaire Emergence était déjà possible, et cela avait été expliqué dans les lignes directrices et dans le guide de remplissage, mais il semblerait que l'information n'ait pas été suffisamment claire et diffusée. Il semble nécessaire de mettre davantage en évidence cette option.

Les OSC rencontrent des **difficultés avec les documents requis (notamment le bilan financier)** surtout celles qui mènent des activités de manière informelle.

➔ il a tout de même été précisé qu'il s'agit d'un document optionnel

Composition du bureau

Les participants ont exprimé des **réserves concernant les quotas de jeunes au sein du bureau**, soulignant que certains bureaux comptent peu de jeunes, mais sont très actifs dans les initiatives jeunesse. Après discussion, les participants conviennent de l'importance des quotas de jeunes, puisque la notion de jeunesse actrice est centrale dans les fonds Emergence, mais jugent que cela reste **contraignant pour certaines OSC qui ne remplissent pas ce critère**. Ils proposent d'**octroyer un bonus aux OSC ayant plus de 50% de jeunes dans leur bureau**. Ce sujet doit être rediscuté car l'**objectif principal de l'AAP GDC, qu'il ne faut pas perdre de vue, est de favoriser les initiatives portées par des jeunes**.

Le niveau d'implication

Certaines organisations sont actives dans des activités mais éprouvent des **difficultés à rédiger des dossiers**. **L'incapacité à recourir à un prestataire peut constituer un obstacle, cependant il est essentiel que les organisations apprennent à rédiger leurs propres projets**. Il est proposé d'accompagner ces structures pour **renforcer leurs capacités en rédaction de projet, par le biais d'ateliers dédiés**.

Les permanences organisées par Graines de Citoyenneté et les formations sont disponibles pour aider à la formalisation des idées. Cependant, **la restriction à un seul représentant par OSC pour les formations limite leur efficacité**. Il est suggéré d'**autoriser la participation d'au moins deux personnes par OSC pour assurer une meilleure appropriation des connaissances et leur diffusion interne**. Malgré les contraintes de capacité et de budget, des réflexions seront menées pour éventuellement proposer des formations à distance.

La couverture géographique et la durée des activités

A l'unanimité, **la couverture géographique et les durées conviennent** aux participants.

Actions éligibles

Les participants pensent que c'est bien de **rester sur des thématiques très ouvertes, voire même d'ouvrir à d'autres thématiques** comme la lutte contre la fracture numérique : montée en compétences sur l'utilisation des outils numériques, outillage et permanences numériques, etc.

Restitution pour les Fonds Consolidation

Composition du bureau

Une réflexion est engagée sur l'**augmentation du quota de femmes**, avec la proposition de passer à 50%. Cependant, cette mesure pourrait être contraignante pour certaines organisations. Une alternative consiste à **maintenir le quota à 25%, tout en soulignant l'importance de la représentation féminine en accordant des points bonus aux OSC dépassant un certain pourcentage de femmes** dans leur bureau.

L'expérience demandée

Le **critère de l'expérience est jugé trop strict** par certains participants. Ils souhaitent initialement postuler au fond Consolidation, mais leur organisation avait moins de 5 ans d'expériences en termes d'activité, les obligeant à candidater au fond Emergence, même s'ils possédaient les compétences en gestion de fonds nécessaires. Ils se sont sentis injustement exclus par ce critère et **proposent de réduire la période d'existence requise de 5 à 2 ou 3 ans**.

Selon les participants, le critère d'expérience de 5 ans est d'autant plus contraignant que **l'engagement sur le terrain peut précéder l'obtention du récépissé de création de l'association**. Certains participants font une confusion entre l'existence légale et le nombre d'années d'expérience. Ce n'est pas l'existence depuis l'obtention du récépissé mais bien le nombre d'années d'expériences qui est un critère. Cela sera encore plus explicité dans les prochaines lignes directrices.

Le niveau d'implication

Les participants considèrent que la réponse à l'appel à projets Consolidation nécessite des compétences en formulation et montage de projets, mais ils sont tous d'accord pour dire que **l'intervention de prestataires n'est pas souhaitable puisque les organisations auront besoin de ces compétences en interne par la suite**.

Graines de Citoyenneté ne recommande pas voire déconseille totalement les associations de faire appel à un consultant dans l'écriture de leurs projets pour les raisons suivantes :

- Cela ne respecte ni les objectifs ni la vision du programme. L'objectif est de soutenir la montée en compétences des structures, l'écriture et l'élaboration d'un projet fait partie intégrante des missions d'un ou d'une chef.fe de projet. Si la structure ne fait pas l'effort

d'écrire et d'élaborer son propre projet, elle ne pourra jamais renforcer ses compétences dans ce domaine-là.

- L'un des critères d'éligibilité est que la structure doit être en charge de l'action qu'elle présente de l'écriture à l'évaluation en passant par la mise en œuvre.
- Ne pas écrire son projet, c'est ne pas le connaître.
- Les consultants ont tendance à écrire le même projet pour des dizaines de structures et ne respectent pas souvent les critères et documents canevas qui sont demandés par le bailleur. Un dossier écrit par un consultant est très souvent visible par l'examineur, cela vous pénalise donc.
- Les organisations membres du programme ne peuvent pas avoir en leur sein des consultants qui viendraient écrire les projets des structures pour toutes les raisons énoncées ci-dessous. Ceci est contraire à la vision du programme et à leur rôle dans le programme.

Les consortiums et partenariats

Une discussion est engagée sur la possibilité de **s'impliquer dans d'autres territoires que le sien**. Il est recommandé d'**éviter la concurrence avec d'autres associations locales en formant un consortium ou en ayant une antenne sur place**. Les participants indiquent qu'il est nécessaire pour pouvoir candidater dans une région d'intervention de justifier d'une équipe ou d'un bureau sur place. A noter que c'est ce qui a été fait pour l'AAP n°1.

Il est envisageable de former un **consortium avec les diasporas**.

La couverture géographique et la durée des activités

A l'unanimité, **la couverture géographique et les durées conviennent** aux participants, que ça soit pour les fonds Emergence ou Consolidation.

Actions éligibles

Les participants pensent que c'est bien de **rester sur des thématiques très ouvertes, voire même d'ouvrir à d'autres thématiques** comme la lutte contre la fracture numérique : montée en compétences sur l'utilisation des outils numériques, outillage et permanences numériques, etc.

Atelier 2 : processus d'appel à projets

Accompagnement des organisations pendant la période de dépôt

L'accompagnement et les outils disponibles comprennent une variété de ressources telles que des guides, des manuels et des vidéos, qui ont été jugés utiles malgré la **nécessité de revoir la traduction des documents**.

Il a été suggéré d'impliquer davantage le noyau fédérateur dans l'appui-conseil via WhatsApp pour palier au fait que les équipes GDC Nouakchott n'ont pas forcément la capacité de répondre à toutes les sollicitations. L'une des options envisagées : créer des groupes WhatsApp avec les participants aux permanences et réunions d'informations de chaque commune qui seraient co-gérés par les équipes GDC et un ou deux membres du NF. Une application internet pour poser des questions a également été suggérée.

Il a également été suggéré d'offrir la possibilité à certaines associations de jeunes d'organiser elles-mêmes des permanences et réunions d'informations. Cela impliquerait de les former notamment sur la plateforme numérique avant le lancement des appels à projets.

Communication autour des AAP

Pour la diffusion des AAP, est recommandé de continuer à exploiter les bases de données des OSC des mairies, des délégations de la jeunesse et des Maisons de jeunes, **tout en maintenant la publication hebdomadaire du planning des réunions d'informations et permanences**. Pour ces réunions, il est demandé de **continuer à fournir de l'eau, du thé et une connexion**.

Il est suggéré d'investir dans la promotion de la page Facebook et d'**explorer d'autres plateformes telles que TikTok, Beta ou RIMTIC**.

Modalités de soumission de dossiers

Concernant **la plateforme, le processus de remplissage du dossier de Consolidation était jugé fastidieux en raison de répétitions dans les informations demandées**, ce qui rendait le processus trop long.

Les utilisateurs de la plateforme indiquent que celle-ci se déconnecte très rapidement. Ils indiquent que la plateforme pouvait même se déconnecter lorsqu'ils rédigent un texte long. Ils souhaitent que cette durée de connexion sur la plateforme soit revue.

Il est souligné l'importance d'un suivi continu pendant le processus de demande de subvention afin d'identifier et corriger d'éventuelles failles.

Les notifications des résultats

Une participante a trouvé la **notification de non-sélection brutale** et aurait aimé un message plus doux expliquant les **raisons de cette décision**. Les équipes ont en effet indiqué qu'il s'agit de mails automatiques qui auraient dû être modifiés, mais malheureusement les développeurs n'ont pas pris en compte cette amélioration. Les équipes ont indiqué qu'un

second mail avait été envoyé aux organisations non sélectionnées, les invitant à solliciter par retour de mail une explication sur les raisons de leur non-sélection ou de leur non-éligibilité.

Il est suggéré de continuer d'envoyer des mails pour informer des résultats tout en améliorant leur contenu. Les participants ont également proposé qu'en complément, pour les organisations présélectionnées mais non retenues par le comité, une réunion explicative collective soit organisée.

Accompagnement des porteurs de projets après la sélection

La fiche de suivi écrite et le processus de révision des projets avant la signature ont permis de mieux borner et d'affiner les objectifs et les résultats. La **formation au reporting technique et financier a été très bien accueillie.**

Annexes

- Annexe 1 : Liste de présence
- Annexe 2 : Présentation en plénière
- Annexe 3 : Tableau combinant les résultats de la réflexion du groupe 1
- Annexe 4 : Tableau combinant les résultats de la réflexion du groupe 2



Groupe 1 – Le processus des appels à projets

Items	Méthodologie utilisée	Conserver	Cesser	Créer	Commentaires
Communication des résultats	Réponse par mail en premier lieu pour les structures pré sélectionnée puis sélectionnée Annonce par mail si non sélectionnée avec possibilité de demander les raisons Pas de communication officielle avant signature des conventions Communication officielle à travers la newsletter GDC + annonce sur les réseaux sociaux	Envoyer un mail pour informer des résultats mais améliorer le contenu des mails automatiques		Pour les org* non éligibles : envoyer un mail Pour les présélectionnés mais non sélectionnés par le comité : réunion explicative	
Accompagnement des porteurs de projets après la sélection	Transmission d'une fiche de suivi avec les recommandations du Comité d'attribution des fonds Rendez-vous individuel avec le/la référent. Territorial pour expliquer cette fiche de suivi Allers/retours pour aider à la prise en compte de toutes les recommandations Conventionnement en décembre/janvier 1 ^{ère} formation au reporting technique et financier organisée au mois de janvier	Fiche de suivi écrite et processus de révision des projets avant la signature a permis de pousser la réflexion sur le projet et mieux berner les objectifs et les résultats Formation au reporting technique et financier très positive Potentielles failles dans la mise en œuvre donc important d'avoir un suivi également pendant cette période			



Groupe 1 – Le processus des appels à projets

Items	Méthodologie utilisée	Conserver	Cesser	Créer	Commentaires
Accompagnement des organisations en pendant la période d'instruction	Développement de guides et de manuel pour répondre aux AAP en version arabe et version française Vidéo tutoriel budget en version arabe et version française Vidéo d'inscription sur la plateforme et dépôt de projet Emergence en version française Formation des équipes sur l'utilisation de la plateforme Formation des nouveaux fédérateurs et personnes ressources sur l'utilisation de la plateforme	Guides, manuels et vidéos mais revoir la traduction. Sinon les versions françaises étaient claires sur le contenu et le fait d'avoir les vidéos était un bon complément aux documents écrits.		Former certaines associations de jeunes pour qu'elles puissent elles-mêmes organiser des permanences/réunions d'informations. Formation sur la plateforme numérique des associations de jeunes dans les quartiers avant le lancement des appels à projets	Compiqué pour Emergence de postuler, le formulaire était le même que Consolidation → diminuer les questions, que l'organisation présente juste son idée
	Permanences hors les murs avec mise à disposition d'une connexion internet pour un appui à la prise en main de la plateforme numérique Permanences dans les bureaux avec mise à disposition d'une connexion internet pour un appui à la prise en main de la plateforme numérique Réunions d'informations dans les différentes communes en région pour le décryptage des lignes directrices Appui-conseil par téléphone et Whatsapp Formation pour les OSC présélectionnées sur Consolidation sur la formulation du projet	Continuer de fournir l'eau, le thé et la connexion lors des permanences et réunions d'informations		Implication plus importante du nouveau fédérateur dans l'appui-conseil Whatsapp → créer des groupes Whatsapp avec les participants aux permanences et aux réunions d'informations de chaque commune. Ces groupes pourraient être cogérés par le Grdr et un ou deux membres du NF. Cela permettrait que tous les membres du groupe aient accès aux échanges et que les personnes qui appuient les OSC évitent de se répéter Application internet où les personnes peuvent poser leurs questions	Parfois, les équipes de Nouakchott n'ont pas répondu aux sollicitations des organisations qui voulaient candidater (le groupe a réfléchi sur des solutions présentées dans la colonne créer)



Groupe 1 – Le processus des appels à projets

Items	Méthodologie utilisée	Conserver	Cesser	Créer	Commentaires
Communication autour des appels à projets	Ouverture sur le site internet + envoi aux bases de données associations de jeunes + communiqué de presse + réseaux sociaux Diffusion des éléments dans les groupes Whatsapp des Noyaux fédérateurs pour qu'ils repartagent à leurs réseaux Communication des réunions d'info et permanences toutes le semaine sur le Facebook GDC et dans les groupes WhatsApp NF Affichage en français et en arabe dans les lieux fréquentés par la jeunesse sur les territoires Réunions d'information Campagne à travers la radio locale (uniquement au Guidimakha)	Bien se reposer sur les bases de données d'OSC des mairies, des délégations de la jeunesse et des Maisons de jeunes Conserver la publication du planning des réunions d'informations et permanences de façon hebdomadaire		Sponsoriser la page Facebook Utiliser Tiktok Publication Beta ou RIMTIC	
Modalités de Soumission du dossier	Possibilité de répondre en arabe et en français sur la plateforme Dépôt uniquement numérique sur la plateforme 1 mois et demi d'ouverture de l'AAP Emergence 1 mois pour Consolidation (phase I) 2 semaines pour Consolidation (phase II) Possibilité de télécharger les canevas de document sur le site internet du programme pour pouvoir les consulter hors connexion Assistance technique par Whatsapp et téléphone	Soumission sur la plateforme en ligne Fait de pouvoir enregistrer un brouillon et travailler petit à petit sur son formulaire Equipe technique support qui veille à régler les problèmes techniques sur la plateforme pendant la période de soumission Temps d'ouverture des appels à projets			Revoir le temps de connexion sur la plateforme (session qui expire très rapidement)



Annexe 4 : Tableau combinant les résultats de la réflexion du groupe 2

Groupe 2 – Thématiques & critères d'éligibilité					
Critères	Méthodologie phase préparatoire	Conserver	Cesser	Créer	Commentaires
Eligibilité des structures Emergence	<u>Typologie de la structure :</u> - Etre une OSC de jeunes à but social : association, ONG, club sportif et culturel, club de jeunes, coopérative, groupement, fédération, fondation, organisme de formation, syndicat <u>Documents nécessaires :</u> - Statuts signés - Document de reconnaissance : ancien récépissé, récépissé FEDDAM ou lettre d'une autorité - RIB banque ou IFM au nom de la structure - Dernier rapport moral et financier ou dernier rapport d'activité annuel ou dernier compte-rendu d'activité - Liste des membres du bureau signée par les membres - Option : bilan financier <u>Expérience :</u> - Avoir une existence d'un an (création de la structure et non pas enregistrement de la structure) - Etre déjà active sur le territoire <u>Composition du bureau :</u> - Minimum 50% de jeunes (moins de 35 ans) et 25% de femmes <u>Membres :</u> - Ne pas compter parmi ses membres, une personne du Grdr, d'Ecodev ou d'Allianza <u>Niveau d'implication :</u> - Etre directement en charge de l'élaboration et de la gestion de l'initiative proposée.	- Possibilité de changer la composition des bureaux lors des AAP - Avoir la possibilité de mettre des photos et vidéo pour justifier le rapport et défendre son projet	Enlever l'option bilan financier (même si optionnel) car n'est pas nécessaire pour le fonds émergence et ne souhaite pas que ça apparaisse par la suite / car risque de créer de déséquilibre, fausse – n'est pas utile à ce stade	- On garde l'éligibilité des 50% de jeunes dans le bureau et les structures ayant plus ont des points bonus dans les critères de sélection - Il faut plus de clarté sur le fait que c'est possible de faire un rapport illustré (photo et légende) - Trouver un moyen de simplifier le dépôt de projet en format vidéo . Par exemple en utilisant TIKTok => rendre obligatoire la vidéo tiktok comme ça tout le monde sur le pied d'égalité - l'écrit devient optionnel (pas tranché)	- Un bureau ce sont les salariés/membres + CA donc les quotas valent pour tout - Attention car dans certaines structures l'âge de 35 ans est dépassé mais les structures font quand même des activités à destination des jeunes et ont besoin de fonds – plus de souplesse pour les projets intéressants mais qui n'admettent pas de jeunes dans leur « bureau » - Les jeunes ont des difficultés pour écrire leurs projets en français et ont besoins d'être aidé sur l'élaboration du coup ça explique pourquoi les jeunes font appel à un prestataire + avoir des idées qui les poussent à avoir

Eligibilité des structures Consolidation	<u>Typologie de la structure :</u> - Etre une OSC à but social : association, ONG, club sportif et culturel, club de jeunes, coopérative, groupement, fédération, fondation, organisme de formation, syndicat <u>Documents nécessaires :</u> - Statuts signés - Document de reconnaissance : ancien récépissé ou nouveau récépissé - Derniers comptes financiers approuvés ou dernier bilan incluant le compte de résultat - RIB banque au nom de la structure - Dernier rapport moral et financier ou dernier rapport d'activité annuel signé - Liste des membres du bureau signée par les membres <u>Expérience :</u> - Avoir une existence d'au moins 5 ans (création de la structure et non pas enregistrement de la structure) - Avoir une expérience préalable de gestion de fonds qui représente au moins 2/3 du budget demandé - Etre déjà active sur le territoire <u>Composition du bureau :</u> - Minimum 25% de jeunes (moins de 35 ans) et 25% de femmes <u>Membres :</u> - Ne pas compter parmi ses membres, une personne du Grdr, d'Ecodev ou d'Allianza <u>Niveau d'implication :</u> Etre directement en charge de l'élaboration et de la gestion de l'initiative proposée.	- 25% sur le nombre de femme dans le bureau	- Simplifier les canevas disponible et faire attention au redit dans le questionnaire de dépôt de projet sur la plateforme / questions qui se répètent	- Si le nombre de femmes augmentent dans le bureau alors cela augmente la note du projet dans les critères de sélection par la suite -Diminuer l'existence propre de la structure de 5 ans à 3 ans - Option de rajouter une vidéo en plus pour défendre son projet	
--	--	--	---	---	---

	- Possibilité de répondre en consortium avec un chef de fil répondant aux critères d'éligibilité - Signature d'une convention de partenariat entre les structures - Fournir une lettre d'entente ou de partenariat entre les associations	- les modèles de convention entre consortium		- Favoriser les consortiums avec les migrants	- Est-ce que nous pouvons bien postuler sur les appels à projets des autres territoires si nous avons projets et équipes sur le territoire d'action - Est-ce que nous pouvons postuler en consortium avec un chef de fil à Nouakchott, un partenaire à Kaedi et répondre aux appels à projets du Gorgol ?
Couverture géographique	- Les 6 régions en même temps : Assaba, Gorgol, Guidimakha, Nouakchott, Hodh El Chargui et Nouadhibou	Ok			- Proposer de nouvelles zones de travail => Rosso
Actions éligibles	Thématiques assez larges : - Renforce Renforcer les capacités organisationnelles et de gouvernance des associations de jeunes en vue - Permettre la promotion d'espaces d'expression socio-culturelle des jeunes, de la participation citoyenne et l'implication des jeunes et femmes dans la vie publique - Permettre le développement des approches genres innovantes - Permettre la promotion des actions visant le développement durable - Permettre aux jeunes d'avoir accès à des formations techniques, professionnelles et entrepreneuriales	Laisser ouvert et large , même plus de thématique		- Ajouter la possibilité d'avoir des projets numériques	



Critères	Méthodologie phase préparatoire	Conserver	Cesser	Créer	Commentaires
Durée des activités	- Entre 6 et 12 mois pour Emergence - Entre 12 et 18 mois pour Consolidation	Oui			